



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Reconnaissance et prise en charge des covid longs par les pouvoirs publics

Question écrite n° 35707

Texte de la question

Mme Caroline Fiat attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les syndromes persistants de la covid-19 et leur prise en charge par le système de santé. Les symptômes persistants et polymorphes de la covid-19 sont de mieux en mieux documentés mais toujours pas reconnus par les pouvoirs publics. Les séquelles sont nombreuses (fièvres quotidiennes, douleurs articulaires durant de longs mois, etc.) et varient selon les personnes touchées, empêchant certaines d'entre elles de travailler sur de longues périodes. Les malades concernés devraient pouvoir bénéficier facilement de la reconnaissance de la covid-19 comme maladie professionnelle quand cela est le cas, d'un suivi médical complet, du remboursement intégral de leurs frais de santé, de l'aménagement de leur poste de travail, voire d'une reconnaissance comme affection de longue durée. Aujourd'hui, ils demeurent invisibilisés et sont ignorés par les pouvoirs publics. L'OMS a lancé le 30 octobre 2020 une alerte mondiale : « Il est impératif que les gouvernements reconnaissent les effets à long terme de la covid-19 et garantissent un accès aux services de santé, à tous ces malades. Cela englobe : les soins de santé primaires, et si nécessaire, des soins spécialisés et une réadaptation ». Cela suppose la mise en place d'une stratégie globale de suivi et de prise en charge des covid longs : protocoles sanitaires, coordination des soins sur tout le territoire, programmes de recherche, campagnes de prévention, etc. Elle lui demande donc ce qu'il entend mettre en œuvre pour mettre fin aux errances médicales des malades au long court de la covid-19 et pour faire en sorte qu'ils soient reconnus et bénéficient d'une prise en charge intégrale et rapide. Elle lui demande en outre s'il entend créer une commission nationale de suivi des covid longs avec la participation des représentants médicaux et des associations d'usagers du système de santé.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Fiat](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35707

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2021](#), page 475

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)